

**Marché de travaux d'injection des vides de dissolution
du gypse ludien et antéludien
rue Roger Salengro- SEFI-INTRAFOR**

Le Maire de la commune de Crégy-lès-Meaux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

Vu la délibération N°4-033-13/2020 du 23 mai 2020 relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal, autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu l'avis d'appel public à concurrence paru au BOAMP dans le cadre d'un marché à procédure adaptée,

Vu les offres des entreprises Soletanche Bachy, Sefi Intrafor, Soleffi TS, Parengé, et Botte fondations,

Vu le rapport d'analyse des offres du maître d'œuvre GD Ingénieur Conseil,

Considérant l'affaissement de la chaussée rue Roger Salengro dû à des vides de dissolution du gypse ludien et antéludien

Considérant la nécessité de combler ces vides par un système d'injection,

DECIDE

Article 1 :

D'attribuer le marché d'injection des vides de dissolution du gypse ludien et antéludien de la rue Roger Salengro à la société SEFI-INTRAFOR, sise 9/11 rue Gustave Eiffel 91350 Grigny, pour un montant de 149 980€HT soit 179 976 €TTC.

Article 2 :

Les dépenses seront imputées au chapitre 21 « Immobilisations corporelles ».

Article 3 :

Le Conseil Municipal sera informé lors de sa prochaine réunion de la présente décision.

Fait à Crégy-lès-Meaux, le 11 août 2025
Pour le Maire empêché,
Le 2^{ème} Adjoint au Maire,
Luc AIREAULT



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle 77008 Melun cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication/affichage. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 15/09/2025

Application agréée E-legalite.com

Mairie de Crégy-lès-Meaux - 28, rue Jean Jaurès - 77124 CREGY LES MEAUX

01 60 23 48 88 – mairie@cregylesmeaux.fr

www.cregylesmeaux.fr